

PLAN DE ZONAGE

Diagnostic Agricole

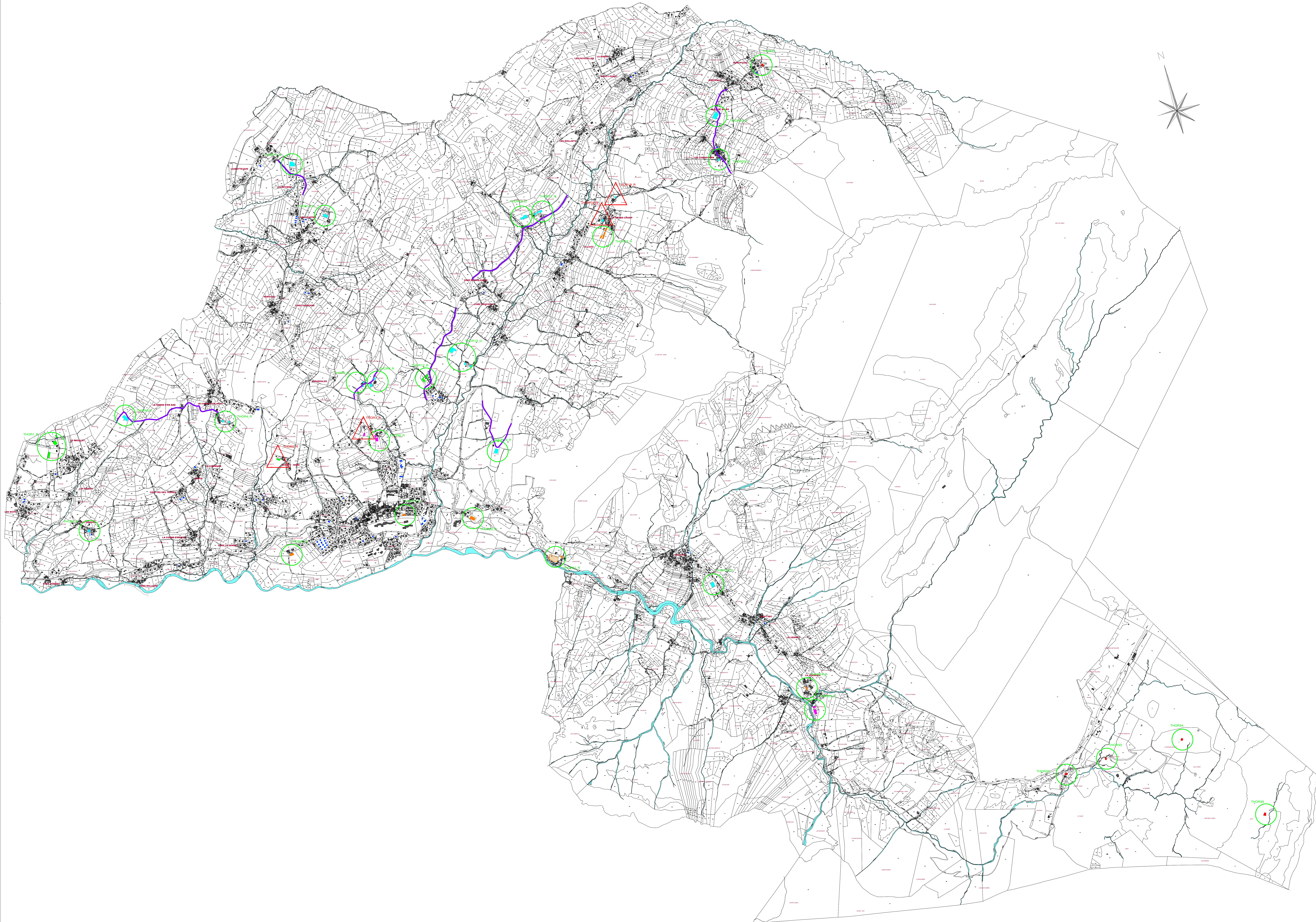
[illegible]

REPERAGE DES SIEGES D'EXPLOITATIONS ET DE LEUR PERENNITE



R	Installation soumise au Règlement Sanitaire Départemental
D	Installation classée soumise à déclaration
A	Installation classée soumise à autorisation

- Lait
- Lait + autres productions
- Bovins autres
- Autres productions
- Alpagiste



PLAN ANNEXE

LEGENDE

- | | |
|---|--|
|  | Espace boisé non classé à titre d'information |
|  | Le territoire entier est concerné par le risque d'exposition au plomb ³ indicative apposée au titre de l'article R123-13-14 ⁴ du Code de l'urbanisme |
|  | Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R123-11 b (se référer complémentirement aux cartes et tableaux disposés en annexes du PLU pour les types de risques par secteur) |
|  | Droit de préemption urbain au profit de la commune pour les zones U et AU (voir délibération dans le dossier Annexe.) |

